R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

CONSEIL RÉGIONAL MIDI-PYRÉNÉES

Serge LAYBROS
Conseiller Régional

Cahors, le 21 juin 2006

Monsieur le Préfet,

Le Conseil Régional prépare très activement son 2ème plan régional des transports. A cet effet, il organise des réunions de concertation dans les départements. Deux se sont déroulées dans le Lot, à Figeac et à Cahors.

J'ai ainsi pu rencontrer l'association de défense de la gare d'Assier qui a attiré mon attention sur des aspects préoccupants quant à l'avenir de cette gare.

Si la proposition du Conseil Régional de créer quatre TER supplémentaires sur la ligne Brive – Rodez est particulièrement appréciée, des inquiétudes persistent sur la politique de la SNCF et sa volonté de maintenir la gare d'Assier avec la totalité des missions qui sont les siennes aujourd'hui.

Ainsi, la gare d'Assier ne serait plus « gare de croisement » et le maintien de l'agent de sécurité dans ces conditions est posée avec force. Si celui-ci voyait sa fonction disparaître, c'est la gare d'Assier qui verrait son avenir compromis.

D'autre part, le démantèlement programmé des voies de service, à Assier comme à Rocamadour, interroge fortement quant à la volonté de la SNCF de faire vivre le rail sur ce secteur de notre Département, situé en plein coeur du Parc Naturel.

Il me semble très important d'encourager l'ouverture d'une véritable concertation. La SNCF a mis en place des responsables, chargé des comités de ligne. C'est le cas sur l'axe Brive – Rodez. Nul doute qu'ils trouveraient dans ce dossier matière à intervention.

J'ai pensé utile d'attirer votre attention sur ce dossier qui s'inscrit de manière plus large dans la problématique du service public en milieu rural. C'est un sujet qui retient votre attention et je suis persuadé que vous aurez à coeur d'apporter votre contribution pour que vive la gare d'Assier.

Veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération distinguée.

Serge LAYBROS
Conseiller Régional

Hôtel de Région : 22, boulevard du Maréchal Juin – 31406 Toulouse cedex 4 – Tél. : 05 61 33 50 50 – Télécopie : 05 61 33 52 66 – www.cr-mip.fr